



# Règlement de la 36ème édition de la Ronde de la Châtaigneraie

## **Organisation**

La 36<sup>e</sup> édition de la Ronde de la Châtaigneraie par relais avec départ à horaire fixe (relais 1 à 9h30, relais 2 à 11h00, relais 3 à 13h00 et relais 4 à 15h30) et par équipe de quatre coureurs est organisée par l'Association de la Ronde de la Châtaigneraie et par des bénévoles des clubs sportifs cantaliens. Elle se déroule sur une distance de 70 kilomètres.

La partie cyclotourisme de la Ronde est organisée par l'Association et le Comité départemental de cyclotourisme sur ces mêmes kilomètres.

Deux circuits pour les vététistes sont également proposés et organisés par l'Association ainsi qu'une randonnée pédestre de 12 km.

La Ronde de la Châtaigneraie se déroulera **le samedi 2 novembre 2024**.

## **Inscription**

**Un cadeau est offert à chaque participant.**

**La course pédestre** : la participation, par équipe de quatre relayeurs, **est fixée à 14 euros par coureur**. Chaque participant doit fournir un certificat médical de moins d'un an avec la mention apte à la pratique de l'athlétisme en compétition, une licence FFA ou UFOLEP avec mention obligatoire course à pied ou PPS (Parcours de Prévention Santé) <https://pps.athle.fr/>

Aucune inscription ne sera acceptée sans que le dossier soit complet.

**Les inscriptions pour la course pédestre** sont ouvertes **jusqu'au jeudi 31 octobre 2024 à minuit**, soit :

- par papier à Ronde de la Châtaigneraie – rue Marcellin Boule 15120 MONTSALVY,
- par mail à [rondemontsalvy@gmail.com](mailto:rondemontsalvy@gmail.com),
- sur le site de erun 63 : <https://erun63.fr>

**En cas d'annulation, les 14€ de l'inscription seront remboursés.**

**Le certificat médical doit être impérativement fourni avant le départ de la course, sans quoi l'inscription ne sera pas valide.**

**Pour les mineurs : obligation de fournir une autorisation parentale.**

**Au 1<sup>er</sup> novembre 2024, les cadets, nés en 2008 et 2009, auront la possibilité de courir sur le relais n°2 uniquement (possibilité de courir 15 kms au maximum).**

**Au 1<sup>er</sup> novembre 2024, les juniors, nés en 2006 et 2007, auront la possibilité de courir sur les quatre relais (possibilité de courir 25 kms maximum).**

Les retraits des dossards s'effectueront **sur place de 8h à 9h30**.

**La cyclotouriste** : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscription qui sont de 12 euros pour les licenciés FFCT et 14 euros pour les non licenciés.

**En cas d'annulation, les frais d'inscription seront remboursés.**

**La randonnée VTT** : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscriptions qui sont de 14 euros. (Tarif unique pour le circuit long et le circuit court).

**La randonnée pédestre** : chaque participant devra s'acquitter des frais d'inscriptions qui sont de 5 euros.

**Les inscriptions pour les cyclotouristes, les vététistes et la randonnée pédestre** auront lieu sur place le samedi 2 novembre 2024, à la salle polyvalente – avenue de l'œuvre Louis Conlombant 15120 MONTSALVY.

### **Course pédestre : horaire des relais et lieu de départ**

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 9h30, Salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'une rubalise. Une équipe de débalisage, après le passage du dernier compétiteur aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

**Relais n°1 : 18 kilomètres de Montsalvy à Lafeuillade en Vézie, départ 9h30**

**Relais n°2 : 14 kilomètres de Lafeuillade en Vézie à Teissières les Bouliès, départ 11h30**

**Relais n°3 : 19 kilomètres de Teissières les Bouliès à Ladinhac, départ 13h00**

**Relais n°4 : 17 kilomètres de Ladinhac à la ligne d'arrivée salle polyvalente – avenue de l'œuvre Louis Conlombant – 15120 Montsalvy, départ 15h30**

**Relais commun : Devant la Mairie (rue Marcellin Boule) à la ligne d'arrivée salle polyvalente – avenue de l'œuvre Louis Conlombant – 15120 Montsalvy**

### **Départ pour les cyclotouristes**

Le départ de la Ronde de la Châtaigneraie sera donné à 10h30 pour les cyclotouristes, salle polyvalente – 15120 MONTSALVY.

### **Départ randonnée vététistes**

Le départ de la ronde de la Châtaigneraie sera donné pour les vététistes à 11h00, salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'une rubalise et de flèches. Une équipe de débalisage, après le passage du dernier compétiteur aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

### **Départ de la randonnée pédestre**

Le départ de la ronde de la Châtaigneraie sera donné à 13h00, salle polyvalente – 15120 MONTSALVY. Un balisage sera fait à l'aide d'un balisage de couleur blanc et de la rubalise. Après le passage du dernier marcheur, une équipe aura la charge du débalisage complet sur le parcours.

## **Ravitaillement**

Des ravitaillements complets (liquides et solides) seront présents aux quatre villages relais, ainsi que des points d'eau tout au long du circuit, des points de ravitaillement seront mis à la disposition de tous les participants. **Chaque coureur doit être muni de son gobelet, bidon ou flasque afin de se ravitailler en boisson ; aucun gobelet ne sera présent sur les ravitaillements.**

## **Abandon**

En cas d'abandon, le coureur doit obligatoirement rejoindre le point de contrôle ou le signaleur le plus proche pour lui signaler son abandon, et prévenir les organisateurs de la course.

## **Respect de l'Environnement - bénévoles**

Afin de respecter l'environnement et les espaces traversés, les participants à la course (coureurs et organisateurs) s'engagent à ne pas abandonner des déchets (papier, emballages, etc...) sur le parcours. Des poubelles seront à disposition aux postes de ravitaillement et à l'arrivée et de dégrader la faune et la flore.

Tout coureur se doit de respecter les bénévoles et les membres de l'organisation.

## **Douche**

Un espace réservé pour les douches sera disponible à la salle polyvalente de Montsalvy. Un tuyau d'arrosage sera disponible pour le nettoyage des vélos à l'arrière de la salle polyvalente.

## **Pointage pour les coureurs**

Les dossards des coureurs **devront être mis en évidence** pour faciliter le travail des pointeurs situés tout au long de la Ronde **et pour être visible des automobilistes**. Tout coureur n'ayant pas satisfait à ce pointage sera disqualifié et disqualifiera son équipe.

Aucun pointage ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

## **Classement**

**Pour la course pédestre, l'équipe sera classée suivant le cumul des 4 temps des 4 relayeurs.** La durée maximale de la course est fixée à 9 heures. Il y aura un seul classement.

Aucun classement ne sera effectué pour les cyclotouristes et les vététistes.

## **Récompenses**

Pour les équipes victorieuses, les récompenses seront remises à 19h00 la Salle Polyvalente – Avenue de l'œuvre Louis Conlombant – 15120 MONTSALVY.

- 3 premières équipes féminines
- 3 premières équipes masculines
- 3 premières équipes mixtes
- meilleur temps féminin pour chaque relais
- meilleur temps masculin pour chaque relais

Les résultats seront affichés le soir même à la salle polyvalente et disponible sur le site erun 63.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront recevoir leurs récompenses.

### **Assurance**

Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance Responsabilité civile contractée auprès de Groupama.

Individuel accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou en cas de vol.

### **Droit à l'image**

Par son engagement, tout coureur autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits, tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître. Pour les coureurs qui ne le voudraient pas, il suffit de nous écrire en indiquant nom, prénom, adresse.

### **Accueil**

L'accueil de tous les participants sera assuré à partir de 8 heures à la Salle polyvalente – 15120 MONTSALVY.

### **Programme de la journée**

- 8h00 : accueil des participants
- 9h30 : départ de la course pédestre relais 1 à Montsalvy
- 10h30 : départ de la cyclotouriste à Montsalvy
- 11h00 : départ de la randonnée VTT à Montsalvy
- 11h30 : départ relais 2 à Lafeuillade en Vézie
- 13h00 : départ relais 3 à Teissières les Bouliès
- 13h30 : départ de randonnée pédestre à Montsalvy
- 15h30 : départ du relais 4 à Ladhinac
- 17h00 : arrivée des premières équipes
- 19h00 : remise des récompenses
- 20h00 : repas dansant

### **Sécurité et secours**

Le parcours de la Ronde de la Châtaigneraie reste ouvert à la circulation ; c'est pourquoi chacun devra **respecter le code de la route**.

**Les coureurs** doivent se conformer aux prescriptions des commissaires de route et des gendarmes situés aux carrefours. Les coureurs restent prioritaires sur les cyclotouristes et les vététistes. La fin des contrôles est fixée à 18h30. Sur la course, en dehors de celui des organisateurs, tout instrument de sono est interdit. **Les écouteurs sont strictement interdits.**

**Pour les cyclotouristes**, le circuit correspondant au relais 4 sera balisé (car différent des coureurs qui seront en trail) il le sera également pour les **vététistes, le port du casque et le gilet sont obligatoires pour tous. Les écouteurs sont strictement interdits.**

L'assistance médicale sera assurée par un médecin Mr le docteur SUREAU Christophe, les ambulances de la Châtaigneraie et la Croix-Rouge.

Les moyens de secours seront mobiles. Des signaleurs seront placés tout au long du parcours.

Les secours et signaleurs sont en liaison permanente avec les responsables de l'organisation par téléphone.

Les secours sont destinés à porter assistance à toute personne blessée avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés (tous modes d'intervention même héliportage). Le responsable sécurité, le directeur de course ou les signaleurs seront habilités à mettre hors course tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.

**Tous les participants doivent porter assistance à toute personne en danger.** En cas de détresse, alerter ou faire alerter l'organisation située sur le parcours qui dispose de moyens de communication pour joindre le PC Secours.

### **Acceptation du règlement intérieur**

En s'inscrivant, chaque concurrent confirme avoir parfaite connaissance du règlement de la course et l'accepter sans réserve.

**Président de la ronde de la châtaigneraie,**

**Joël SERIEYS**

